

la faculté de se contracter ou de s'allonger pour faire mouvoir ensemble ou séparément les différentes parties du squelette. Les muscles que l'on appelle communément la *chair*, sont composés de fibres charnues groupées en faisceaux, de grandeur et de formes variables, généralement de couleur rouge, conséquence du sang dont elles sont imprégnées.

La direction des muscles est ordinairement parallèle, perpendiculaire ou oblique à l'axe du corps ou à celui des membres, et leurs fonctions varient suivant la place qu'ils occupent. Distribués dans toutes les parties du corps, ils sont en nombre considérable et quelques anatomistes en comptent plusieurs centaines qui tirent leurs noms de leur position, de leur forme ou de leur usage. Leur énumération serait trop longue à faire ici.

Les pertes incessantes occasionnées dans l'économie animale par l'action des organes du mouvement, sont réparées au moyen de matières animales ou végétales qui, par suite de certaines modifications, s'assimilent à l'individu qui se les approprie. C'est à ces diverses transformations des aliments qu'on a donné le nom de *digestion*, et les organes qui contribuent à l'accomplissement de cette fonction se nomment *appareils digestifs*.

L'appareil digestif se compose d'un tube de longueur variable qui forme, dans l'intérieur du corps, plusieurs détours ; il présente sur son parcours des renflements plus ou moins considérables dans lesquels les aliments subissent leurs transformations.